

PV du CODIR Région Sud FFESSM du dimanche 3 février 2019
A GOLFE JUAN

Présents : tous les membres du CODIR, sauf excusés : Béatrice BOZON, Pierre MEDALIN, Sandrine SAUGE MERLE. Absente : Valérie HUET

Invités : Présidents CODEP : tous présents, excusé Guillaume VIAL.

Présent : Yann RUELLO CTS

Conformément à l'ordre du jour réalisé par le Président, tous les points ont été abordés.

COMITE DIRECTEUR REGIONAL, restreint aux membres du CODIR: 14h00-18h30

CR Président :

*Rencontres institutionnelles avec le Directeur Régional Jeunesse et Sport (en janvier) venu tout l'après-midi au siège régional du Comité, avec le Chef du Pôle Sport (en décembre) à la DRJSCS accompagné par le DTN et notre CTS, avec le CROS et le Président du CNOSF (gouvernance du sport en janvier), avec le CROS (Sport Santé en janvier), avec l'Assemblée Maritime du Conseil Régional, commission Nautisme (en janvier).

*Point sur la Plongée en milieu Scolaire sur Académie de Nice, suite au vade-mecum paru pour la rentrée scolaire, interdisant la plongée scaphandre (ainsi que que le surf des neiges) dans l'Académie de Nice pour le 1^{er} degré. Noter pas de problème pour l'Académie d'Aix Marseille et pas d'autre exemple identique scolaire connu en France. Un courrier a été adressé au Recteur de l'Académie de Nice mi-décembre, resté sans réponse mais bien reçu. Ceci sera évoqué par mes soins lors du Comité Directeur National FFESSM au Président FFESSM qui devrait faire un courrier (NB : non fait encore à fin mars). Ceci a été évoqué aussi avec le Directeur Régional DRJSCS qui a mandaté MC Lanfranchi (notre référente connue au sein de la DRJSCS) pour évaluer ce problème.

*Bilan journée des Assises de la Plongée du 8 décembre (Hyères): Vrai succès avec présence de 180 personnes. Les deux partenaires ont permis de subventionner le financement de la journée.

Question soulevée : doit-on la renouveler. La décision est prise de la renouveler en songeant à réduire le contenu car tout n'a pas été fait par manque de temps. Il faudra à nouveau mêler le colloque-séminaire des encadrants et les assises professionnelles car les deux se mêlent bien.

Date sur 16 ou 23 novembre à évaluer sur Hyères à nouveau par Ph BERNARDI.

*Bilan Salon de la Plongée en janvier (Paris) : (documents, publicité créés pour l'évènement).

Des plaquettes ont été réalisées pour le salon avec pour but de fournir des informations sur nos structures commerciales du littoral ainsi que nos coordonnées. Le flyer et les plaquettes ont été données sur les stands de nos structures commerciales présentes au salon, ainsi qu'au comptoir fédéral.

Un clip publicitaire de 3mn (« Plongé avec un e » en région Sud, répondant aux demandes institutionnelles sur la Féminisation) a été créé et présenté sur la télévision tout au long du salon.

Question soulevée : Le Salon de la plongée de DUSSELDORF. Devrait-on aller pour y « vendre » le SUD ? La Bretagne Pays de Loire et l'Est l'ont fait.

*Bilan réunion préparatoire Coupe du Monde de NAP :

Date : 20 et 21 avril 2019. Elle aura lieu à la piscine « Yves Blanc » à Aix. La manifestation est organisée par le PAN mais le comité régional soutient également l'évènement. 400 à 500 nageurs y sont attendus, 60 clubs, 20 à 25 nations. La discipline est reconnue en haut niveau depuis 1986. Rappel du fort ancrage territorial sur notre région

CR Secrétaire Générale

* Locaux Comité à l'Estaque:

-Boîtes aux lettres extérieures abîmées ont été enlevées (mises de nouvelles dans le couloir) et un vitrage a été mis à la place.

-AG SOLAFIM du 14 janvier : Elle a eu lieu dans nos locaux. Elle portait sur la fermeture de la résidence de la Rade avec un portail électrique. Ce qui a été voté à l'unanimité.

- Travaux de grattage des façades afin d'enlever tous les morceaux susceptible de tomber.

Les deux interventions vont faire l'objet d'un appel de fond pour le portail accès parking en février et pour la façade en avril avec les charges.

-Attente de RDV d'intervention pour les travaux de rebouchage du toit terrasse.

- RDV avec ADI sécurité pour remettre en fonction l'issue de secours qui est actuellement cadenassée au sous-sol, avec la mise en place de bloc électrique d'issue de secours. Le devis devrait être transmis à la SOLAFIM.

Le CODIR donne procuration à Jean Lou FERRETTI pour représenter le Comité régional à l'AG de la copropriété du local de Golf JUAN. Et à Bernard GAUTHIER pour le local de Puget, avec mandat de vente du local, une fois l'accord de notre AG officialisant cela.

* Manifestation du Salon de la Plongée :

Un apéritif a été offert par la Région le samedi soir. Christine et moi-même avons acheté le vin, les olives, les chips d'Allauch et les navettes. Le tout a été donné à Philippe PEYRUSSE pour que Nicolas BARRAQUE le transporte à PARIS avec également la publicité papier du Comité.

* Communication :

-Des flyers ont été réalisés spécialement pour le salon de la plongée. Faits sur le même thème que Plongée CAP AU SUD, ils référencent toutes nos SCA du littoral avec noms et numéros de tél. Ils ont été mis sur le stand fédéral ainsi que sur les stands des SCA présentes au Salon de Paris.

-Le Clip publicitaire de 3mn fait par B. SCORSONELLI a été monté et envoyé à comité IDF pour représenter la Région au Salon de Paris. Il tournait en boucle sur une TV avec les clips des autres régions.

-Deux banderoles en vinyle de 2mx1,50m vont être faites, nous sommes en attente du fichier haute définition que doit nous envoyer la revue Plongez. Elles seront l'exacte réplique de la double page de publicité revue Plongez représentant ainsi la Région SUD. Une sera fixée sur un des murs du comité régional.

* AG :

Préparation logistique avec Fred de l'AG. Des réservations repas des membres du CODIR ont été faites lors de la réunion actuelle. Explication du déroulement prévu, des postes d'émargement et des invités attendus. Notre CTS Yann étant invité bien-sûr. Nous avons eu les derniers rapports d'activités des commissions.

* Licences : Comparatif licences 4^{ème} trimestre + janvier, versus 2018. Certifications 2018 voir tableaux Excel...

CR Trésorière Générale

→ Bilan de la réunion avec l'expert-comptable au comité. Approche financière du compte de résultats 2018 qui sera positif.

→ Budget final prévisionnel pour 2019 des commissions, après les entretiens de décembre et arbitrage = 77 000 e. Le Budget global prévisionnel du Comité pour 2019 qui sera présenté en AG région sera équilibré à 833 800 e avec recettes basées sur 17 000 licences (14 900 adultes, 1 520 jeunes et 580 enfants), sur 340 affiliations et sur 10 000 cartes. Subventions équivalent CNDS marge haute 22 000 e (basse 19 000 e), Conseil Régional marge haute 22 000 e (basse 18 500 e).

→ Réunion de budget des commissions pour 2020 prévue pour le 7 décembre 2019 au Comité régional. Point sur la défiscalisation.

→ Voir pour sondage sur évolution vers l'utilisation du paiement SEPA pour nos Clubs et SCA.

Autres Points :

***Subventions 2019 / Partenariats 2019 :**

- Conseil Régional, fonctionnement Division Sport, déposé fin 2018.
- Agence Nationale du Sport succédant au CNDS, cadrage non officialisé à ce jour, se fera en avril.
- Demande spécifique auprès Ville de Marseille, déposée fin décembre pour le C.O.D.E de la plongée.
- Demandes spécifiques prévues pour février auprès du Conseil Régional Division Mer et Littoral, pour le C.O.D.E de la Plongée région Sud et pour BioObs. Rencontre prévue auprès du chargé de mission de Maud FONTENOY (Vice-Présidente du Conseil Régional). Pour dossier spécifique Championnat de France Apnée eau libre, une rencontre est prévue avec le DTN et la Division Sport.
- Demande spécifique FNDVA prévue, à déposer en mars, pour BioObs (cadre projet innovant).
- Bilan positif pour 4 partenaires financiers pour le co-financement C.O.D.E de la plongée.

***GALATHEA (21 au 24 mars 2019) :**

Renouvellement prévu d'une convention avec ce festival international d'Hyères qui a beaucoup de succès (10.000 visiteurs). Nous aurons un grand stand. Une expo photo est en cours avec notre commission régionale sur le thème de « La Femme et l'Enfant en région Sud », elle sera accrochée sur le stand. Ce sera un stand Région et Codep 83 qui participera en proposant un soutien humain pour la tenue de celui-ci.

***Ligne vestimentaire dotation tee-shirt - mode opératoire :**

Les Présidents de commissions seront avertis par mail que des tee-shirts logotés Comité Région SUD sont maintenant à disposition gratuite au siège régional pour les encadrants et stagiaires entraîneurs ou moniteurs en stage-examen final.

Les référents devront préciser le nombre et les tailles lors de la demande (taille unisexe). Nous rappelons comme dit lors du précédent CODIR que toute inscription supplémentaire envisagée pour la commission en cause devra être faite sur la manche droite, et exécutée par la commission elle-même.

***Stage étudiant Master 2 au Comité**

Nous allons avoir un étudiant pour la Com. pendant 6 mois. Du 15 mars au 15 septembre à raison de 30 H par semaine. C'est une étudiante en fin de Master 2 de Développement du Sport. Elle sera présent(e) au siège du Comité le lundi toute la journée, le mardi, jeudi et vendredi matin. Le temps restant en travail à son domicile.

Ses objectifs fédéraux : Participer à la gestion du site web, facebook, développer Instagram.

Participer éventuellement au CODE de la Plongée et surtout au projet de Magasin Aquasud.

Si besoin participer au développement de BioObs, finaliser un document label Ecosub, aider au Trophée Ecosub 2019 sur les Jeunes. Implication sur des grands événementiels du Comité Régional, le tuteur de son stage est le Président du Comité régional.

*Suite débat année civile / année scolaire :

Le passage pour une configuration année sportive est choisi à l'unanimité. Il va falloir mettre en place le processus sur les 2 années qui arrivent. Annonce lors de l'AG prochaine du 2 mars 2019.

Année de transition prévue pour 2020 sur 8 mois, type 1/1/2020 au 31/8/2020 (nécessité de mois plein pour l'expert-comptable). Puis année pleine du 1/9/2020 au 31/8/2021. Ce qui fera deux AG en 2020 : une début 2020 pour entériner la saison précédente et une fin 2020 pour entériner l'année dite de transition et faire des élections pour la prochaine olympiade.

NB : le futur après notre CODIR nous a donné raison sur notre anticipation réfléchie, puisque lors du Comité Directeur National de février il a été annoncé que le Ministère des Sports imposait aux Fédérations délégataires une AG électorale nationale avant fin décembre 2020.

*AG Régionale à Aix en Provence :

Les courriers vont être envoyés dès le début de la semaine qui suit notre CODIR. Le site à été mis à jour dans la rubrique « Actualité » pour intégration des divers documents.

Le bureau de surveillance électorale pour l'élection du nouveau Président de la NAP sera tenu par Jean Claude JONAC, notre président commission Juridique : Accord du CODIR.

*AG Nationale à Brest :

Le repas de l'AG Nationale sera pris dans l'Aquarium de Brest, type buffet donc pas de table comité régional à organiser.

*APNEE, dossier organisation examen MEF1 et convention :

Documents envoyés en amont pour étude par le CODIR. Ces documents ont été aussi transmis le 13 janvier par la Commission Apnée aux structures faisant de la formation de cadres en apnée (dont plusieurs SCA).

Rappel fait des raisons qui conduisent à cadrer ces organisations, comme cela se pratique pour la Commission Technique. Même type de mode opérationnel.

Les candidats règlent leur examen au Comité Régional. Le Comité passant une Convention avec la SCA ou Club organisateur à travers la commission apnée. La structure fournit les prestations techniques. Le Comité régional défraie les encadrants et règle les cartes. Accord du CODIR suite aux échanges sur ce sujet, avec majoration du tarif forfaitaire de base rétrocédé aux structures organisatrices, ceci pour chacune des deux journées même si l'une n'est que très partielle (soit total de 70 e / stagiaire). Une réadaptation se fera si nécessaire selon les retours et selon le fonctionnement du processus.

*Sport Santé :

Formation pour les moniteurs et entraîneurs à prévoir en 2019, une fois le module de formation sur cahier des charges du CNOSF, entériné par la FFESSM. La région Sud étant pilote sur ce dossier.

Date du prochain CODIR : le 25 mai toute la journée. Le matin les Commissions et le bureau restreint, l'après-midi le Comité Directeur. Lieu en attente (soit Marseille au siège, soit La Ciotat).

Frédéric DI MEGLIO

